



PLAN D'ACTION PAR DECISION UNILATERALE SUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES 2024 SUR DONNEES 2023

Validité :01/01/2024 au 31/12/2024

Version 01/01/2024

Conformément aux dispositions légales, un plan d'action a été institué en faveur de l'égalité Hommes-femmes pour notre association HAPYDOM, Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. Ce plan a vocation à s'appliquer à l'ensemble de l'association. La réalisation de notre plan d'action est fixée pour l'année 2024.

1-Les indicateurs

Ces indicateurs portent sur nos chiffres clés 2023.

Salarié.e.s :5 hommes soit 4.13 % de l'effectif/116 femmes soit 95.86 % soit 121 salarié.e.s

Répartition :4 hommes sur la filière intervention/116 femmes sur les filières intervention et support/1 homme sur la filière support

Le taux d'évolution 2023/2022 est de 66.67% en ce qui concerné la part des salariés de sexe masculin dans l'effectif (2022 :3 hommes-2023 : 5 hommes)

2-Les objectifs du plan d'action

L'état des lieux démontre que l'association HAPYDOM est majoritairement composé de femmes.

Ce plan d'action a pour objectif de traduire l'engagement de l'association de valoriser une culture d'entreprise soucieuse de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Trois domaines d'action ont été privilégiés :

-L'embauche

-La Formation

-la rémunération effective

3-Les engagements pris

-L'EMBAUCHE-

OBJECTIFS DE PROGRESSION	ACTIONS	INDICATEURS CHIFFRES
1. Susciter les candidatures externes du genre sous-représenté sur les postes où il est sous-représenté	Mise en place d'actions de communications vers l'extérieur (Ecoles, Organismes de formation, salons...) destinée à neutraliser l'image sexuée de	Évolution du pourcentage de candidatures du genre sous-représenté sur les postes visés.

	l'association et de ses métiers	
2. Veiller à la neutralité de la procédure de recrutement dans l'association	Rédiger dans chaque annonce d'emploi un paragraphe réaffirmant les valeurs de l'association et notamment son engagement en matière d'égalité professionnelle F/H et de mixité	Nombre d'annonces d'emploi ayant intégrées le paragraphe suivant : « À compétences égales notre association, structure de l'Economie sociale et solidaire, étudie les candidatures sans aucune discrimination ».
<p>1. Susciter les candidatures externes du genre sous-représenté sur les postes où il est sous-représenté</p> <p>Évolution du pourcentage de candidatures du genre sous-représenté sur les postes visés en 2022- comparatif 2022/2023-Objectifs 2024 :</p>		

2022

**EVOLUTION DU POURCENTAGE DE CANDIDATURES DU GENRE SOUS REPRESENTÉ SUR
LES POSTES VISES**

Catégorie	Candidatures reçues (F)	Candidatures reçues (H)	Total	% H	% F	Total %
Filière Intervention						
Employé.e	115	11	126	8,73%	91,2%	100%
Technicien.ne-Agent.e de maîtrise	0	0				
Cadre	0	0				
Filière Support						
Employé.e	0	0				
Technicien.ne-Agent.e de maîtrise	0	0				
Cadre	0	0				

2023

EVOLUTION DU POURCENTAGE DE CANDIDATURES DU GENRE SOUS REPRESENTÉ SUR LES POSTES VISES

Catégorie	CANDIDATURES RECUES FEMMES	CANDIDATURES RECUES HOMMES	TOTAL	% H	% F	TOTAL%
Filière intervention						
Employé.e	60	9	69	13,04%	86,96%	100,00%
technicien.ne-agent.e de maîtrise	0	0				
Cadre	0	0				
Filière Support						
Employé.e	0	0				
technicien.ne-agent.e de maîtrise	35	3	38	7,89%	92,11%	100,00%
Cadre	0	0				

Taux d'évolution 2022-2023

<u>2022/2023</u>	<u>Candidatures reçues femmes 2022</u>	<u>Candidatures reçues femmes 2023</u>	<u>Taux d'évolution</u>
Filière Intervention			
Employé.e	115	60	-47.83 %
Technicien.ne-Agent.e de maîtrise	0	0	
Cadre	0	0	
Filière Support			
Employé.e	0	0	
Technicien.ne-agent.e de maîtrise	0	35	
Cadre	0	0	
Total	115	95	-17.39%

<u>2022/2023</u>	<u>Candidatures reçues hommes 2022</u>	<u>Candidatures reçues hommes 2023</u>	<u>Taux d'évolution</u>
Filière Intervention			
Employé.e	11	9	-18.18%
Technicien.ne-Agent.e de maîtrise	0	0	
Cadre	0	0	
Filière Support			
Employé.e	0	0	

Technicien.ne-agent.e de maîtrise	0	3	
Cadre	0	0	
Total	11	12	9.09%

Le taux d'évolution 2022-2023 concernant l'évolution du pourcentage de candidatures du genre sous-représenté sur les postes visés est de 9.09 % pour les candidatures masculines.

Deux salons Emploi ont eu lieu en 2023 (Lourdes et Tarbes).

Nous souhaitons atteindre pour 2024 un taux d'évolution 2023-2024 concernant l'évolution du pourcentage de candidatures du genre sous-représenté sur les postes visés de **15 %** pour les candidatures masculines. L'objectif 2023 n'est donc pas atteint (**20%**).

L'objectif 2024 est fixé sur un taux d'évolution 2023-2024 concernant l'évolution du pourcentage de candidatures du genre sous-représenté sur les postes visés de **15 %** pour les candidatures masculines.

2. Veiller à la neutralité de la procédure de recrutement dans l'association

Veiller à la neutralité de la procédure de recrutement dans l'association	Rédiger dans chaque offre d'emploi un paragraphe réaffirmant les valeurs de l'association et notamment son engagement en matière d'égalité professionnelle F/H et de mixité « À compétences égales notre association , structure de l'Economie Sociale et Solidaire ,étudie les candidatures sans aucune discrimination ».	Objectif 2023 : 100% des offres d'emploi L'objectif 2023 est atteint.
---	--	--

NEUTRALITE DE LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT : OFFRES D'EMPLOI 2023

Catégorie	Nombre d'offres diffusées avec paragraphe suivant "« À compétences égales notre association , structure de l'Economie Sociale et Solidaire ,étudie les candidatures sans aucune discrimination ».
Filière intervention	
Employé.e	38 soit 100%
technicien.ne-agent.e de maîtrise	0
Cadre	0
Filière Support	
Employé.e	0
technicien.ne-agent.e de maîtrise	2 soit 100%
Cadre	0

Veiller à la neutralité de la procédure de recrutement dans l'association	Rédiger dans chaque offre d'emploi un paragraphe réaffirmant les valeurs de l'association et notamment son engagement en matière d'égalité professionnelle F/H et de mixité « À compétences égales notre association , structure de l'Economie Sociale et Solidaire ,étudie les candidatures sans aucune discrimination ».	Objectif 2024 : <u>100%</u> des offres d'emploi
---	--	--

-LA FORMATION-

OBJECTIFS DE PROGRESSION	ACTIONS	INDICATEURS CHIFFRES
1. Favoriser la réadaptation à leur poste de travail des salarié.e. s qui ont bénéficié d'une absence prolongée pour raison familiale (12 mois)	Dans le cadre de l'entretien professionnel, déterminer d'un commun accord les formations dont le/la salarié.e sera bénéficiaire dans l'année suivant son retour de poste au sein de l'association	Proportion de salarié.e.s revenant de congé familial et ayant suivi une formation au cours de l'année suivante en 2022 : 0 Proportion de salarié.e.s revenant de congé familial et ayant suivi une formation au cours de l'année suivante en 2023 : 0 Taux d'évolution 2022-2023 :0% L'objectif 2023 portait sur 2 salarié.e.s .Il n'a pas été atteint. Nous reconduisons le même objectif sur 2024. Objectif 2024 : <u>2 salarié.e.s</u>

<p>2. Développer la mixité des filières de formation et des métiers</p>	<p>Participer à des actions externes à destination des publics (Collèges, Lycées, Organismes de formation...) pour sensibiliser aux réalités des métiers de l'association et à l'importance de la mixité (partenariat avec des associations...)</p>	<p>Nombre d'actions auxquelles l'association a pris part en 2022 :2</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1003 228 1288 268">INTITULE ACTIONS</th> <th data-bbox="1294 228 1467 268">DATE</th> <th data-bbox="1473 228 1594 268">TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1003 272 1288 387">1.Présentation des métiers de l'association auprès d'un public en formation-GRETA-Tarbes</td> <td data-bbox="1294 272 1467 387">21/02/2022</td> <td data-bbox="1473 272 1594 387"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1003 392 1288 592">2. Présentation des métiers de l'association auprès d'un public demandeur d'emploi ainsi que d'un public de moins de 26 ans-Mission Locale-Tarbes</td> <td data-bbox="1294 392 1467 592">17/03/2022</td> <td data-bbox="1473 392 1594 592">2</td> </tr> </tbody> </table> <p>Nombre d'actions auxquelles l'association a pris part en 2023 :0</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1003 671 1288 711">INTITULE ACTIONS</th> <th data-bbox="1294 671 1467 711">DATE</th> <th data-bbox="1473 671 1594 711">TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1003 716 1288 927">Aucune</td> <td data-bbox="1294 716 1467 927"></td> <td data-bbox="1473 716 1594 927">0</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'association n'a pas pu en 2023 participer à des actions externes en vue de sensibiliser aux réalités des métiers de l'association et à l'importance de la mixité. Nous poursuivons le même objectif pour 2024. Objectif 2024 :2 actions</p>	INTITULE ACTIONS	DATE	TOTAL	1.Présentation des métiers de l'association auprès d'un public en formation-GRETA-Tarbes	21/02/2022		2. Présentation des métiers de l'association auprès d'un public demandeur d'emploi ainsi que d'un public de moins de 26 ans-Mission Locale-Tarbes	17/03/2022	2	INTITULE ACTIONS	DATE	TOTAL	Aucune		0
INTITULE ACTIONS	DATE	TOTAL															
1.Présentation des métiers de l'association auprès d'un public en formation-GRETA-Tarbes	21/02/2022																
2. Présentation des métiers de l'association auprès d'un public demandeur d'emploi ainsi que d'un public de moins de 26 ans-Mission Locale-Tarbes	17/03/2022	2															
INTITULE ACTIONS	DATE	TOTAL															
Aucune		0															

-LA REMUNERATION EFFECTIVE-

Notre plan d'action rappelle que les salaires résultent de la grille salariale issue de la convention collective de la branche de l'aide, l'accompagnement et des soins et des services à domicile (BAD 21/05/2010) .

OBJECTIFS DE PROGRESSION	ACTIONS	INDICATEURS CHIFFRES
1 .Permettre une meilleure implication des hommes et des femmes dans leur vie parentale	Permettre aux salarié.e.s en charge de famille (enfants de moins de 13 ans) le jour de la rentrée scolaire de bénéficier d'une absence autorisée non rémunérée	<p>Nombre de salarié.e.s ayant bénéficié de ce dispositif en 2022 :0 Communication effective sur ce dispositif mais aucune demande effectuée de la part des salarié.e.s</p> <p>Nombre de salarié.e.s ayant bénéficié de ce dispositif en 2023 :0 Communication effective sur ce dispositif mais aucune demande effectuée de la part des salarié.e.s .</p> <p><u>Objectif 2024 :Nouvelle communication sur ce sujet (note de service) afin que des salarié.e.s puissent bénéficier de cette action</u></p>
2. Assurer l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes lors de l'intégration au sein de l'association	Réalisation de contrôles périodiques comparatif des salaires d'intégration	<p>Nombre de contrôle réalisés en 2022 :24 soit 100% Nombre de contrôle réalisés en 2023 :24 soit 100%</p> <p><u>Objectif 2024 :24 contrôles</u></p>

4-Suivi et mesures de publicité

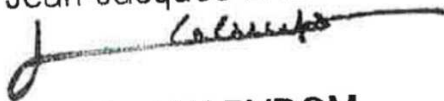
Le plan d'action ainsi défini sera affiché afin de porter à la connaissance de l'ensemble des salariés de notre association les actions qui seront menées en faveur de l'égalité homme-femme. Il intégrera également le site internet de l'association.

Une note de service sera réalisée à destination de l'ensemble des salariés afin d'intégrer le plan d'action 2024 et la synthèse 2023.

Fait à Tarbes le 01/01/2024

Jean-Jacques LACRAMPE

Président HAPYDOM

Jean-Jacques LACRAMPE

Président HAPYDOM